

RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

SIGNATURE DU MARCHÉ

La commission d'appel d'offres, réunie les 18 Février et 02 Mars 2009, a retenu les entreprises suivantes :

1 - GROS ŒUVRE : PRUDHOMME LE GAVRE.....	9.064,57 €
2 - MENUISERIES : WEST INNOVATION INDUST. TREILLIERES.....	24.959,32 €
3 - PLACO/ISOLATION : WEST INNOV. INDUST. TREILLIERES.....	6.243,82 €
4 - PLAFONDS SUSPENDUS : OUEST ISO CONFORT LA CHAP S/ER.....	5.354,17 €
5 - ELECTRICITE/VMC : RETIERE.....	8.868,57 €
6 - PLOMBERIE-SANITAIRES : RETIERE PUCEUL.....	1.999,74 €
7 - CHAUFFAGE AEROTHERMIE : RETIERE PUCEUL.....	25.367,00 €
8 - CARRELAGE/FAIENCE : MACOR VAY.....	6.057,55 €
9 - PEINTURE : BOULIGAND FAY/BRETAGNE.....	18.322,30 €
TOTAL.....	106.237,04 € TTC

Des subventions de l'état (DGE) et du Conseil Général ont été sollicités. Leurs montants vous seront précisés ultérieurement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la décision de la Commission d'Appel d'Offres pour un montant TTC de 106.237,04 €.

MISSIONS SPS ET CONTRÔLE TECHNIQUE

Il est obligatoire de demander une mission SPS (Sécurité et Protection de la Santé) et un contrôle technique à un cabinet spécialisé dès lors que plusieurs entreprises interviennent sur un chantier. Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

* Retient les cabinets suivants :

- Mission SPS : AFCO de LA BAULE pour 1.365,83 € TTC
- Contrôle Technique : Cabinet SOCOTEC de ST HERBLAIN pour 2.541,50 € TTC ; la mission proposée est plus complète que celle proposée par la moins disante.
- * Autorise Monsieur le Maire à signer les contrats ou conventions.

INFOS MUNICIPALITE



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera exceptionnellement fermé les samedis 2 et 9 MAI 2009

LOCATION DE TERRES AGRICOLES (3 hectares)

Des terres situées route de Marsac, proches des lagunes sont proposées à la location, à titre précaire.

S'adresser à la Mairie.

« LA MAISON BOULO »

située au 3 rue Principale a été acquise par la municipalité en 2005. Elle est utilisée actuellement par les jeunes adhérents de LAMANO (quelques après-midi), par les acteurs des Variétés en complément des loges.

A l'étage, de nombreux costumes appartenant à Vay Théâtre et aux Tréteaux de Vay y sont entreposés. Avant d'entreprendre une restauration complète de ce bâtiment placé idéalement au centre du bourg, nous aimerions connaître votre avis sur des utilisations possibles.

Merci de nous faire parvenir vos suggestions soit par écrit à la mairie, soit par mail (mairie@vay.fr) ou tout simplement en vous adressant à l'un de vos conseillers municipaux.

SAISONNIERS ESPACES NATURELS - ETANG DE CLÉGREUC

La commune participe au renouvellement du dispositif dénommé « Saisonniers Espaces Naturels » mis en place par le Conseil Général pour la saison estivale 2009. Un agent sera recruté pour l'été. Ce recrutement sera effectué en lien avec la L.P.O. de Loire-Atlantique. Ce personnel sera présent sur le site pour l'accueil et l'information du public, l'observation des oiseaux et du milieu naturel, organisation de sorties pour les centres aérés et nettoyage des lieux si besoin. Ce poste requiert des connaissances sur le milieu naturel, les animations sur le territoire ainsi que la maîtrise des outils informatiques.

La date limite de dépôt de candidatures (lettre et CV) est fixée au 30 AVRIL en Mairie.

JOURNÉE DU MERCREDI 20 MAI 2009

En raison du pont de l'Ascension, l'Inspection Académique a demandé à toutes les écoles du département d'assurer les cours le Mercredi 20 Mai en remplacement du Vendredi 22 Mai. Les services de la cantine et de l'accueil périscolaire seront assurés ce jour-là ainsi que le transport pour les primaires (les horaires du vendredi seront appliqués).

RECENSEMENT MILITAIRE

LES JEUNES QUI AURONT 16 ANS ENTRE LE 1ER AVRIL ET LE 30 JUIN 2009

doivent se présenter en Mairie, munis du livret de famille, de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile, afin de se faire recenser. Ce recensement est obligatoire et l'attestation remise sera demandée lors d'examens tels que le BEP, BAC, permis de conduire ...



TRANSPORTS SCOLAIRES INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS 2008/2009

RÉGION DE CHÂTEAUBRIANT-DERVAL-NOZAY-MOISDON LA RIVIÈRE

(Transports vers les établissements de Vay, Nozay, Châteaubriant, Derval)

Les inscriptions auront lieu du 1er au 15 MAI, à la Mairie. Pensez à apporter 2 photographies d'identité de l'élève (il est désormais possible de régler par prélèvement automatique, si vous souhaitez utiliser ce mode de règlement, vous devez apporter un RIB).

Toute inscription tardive injustifiée sera majorée de 10 €. Si vous ne réinscrivez pas votre enfant, n'oubliez pas de faire la radiation.

RÉGION DE BLAIN-ST GILDAS DES BOIS

(Transports vers les établissements de Blain, Le Gâvre et St Gildas des Bois)

Les inscriptions se feront de fin MAI au 15 JUIN. Il n'est pas nécessaire d'apporter des photos.

RECTIFICATION !

ESAT VAL DE VAY



La Ferme du Château
44170 VAY
Tél : 02-40-87-93-80
Fax : 02-40-79-75-84
jacinthes.penbron@wanadoo.fr

L'ESAT Val de Vay vous ouvre ses portes :

LE VENDREDI 3 AVRIL DE 15 H À 18 H

ET LE SAMEDI 4 AVRIL DE 9 H 30 À 12 H

(et non les 4 et 5 comme cela était indiqué dans le précédent numéro !)

Bonne visite !

ASSOCIATIONS

Organisation : Conkiska Production

Le 4 AVRIL à partir de 20h00 à VAY (44 - Entre Nantes et Rennes)

Entrée Gratuite :
- Souscripteurs
- Moins de 12 ans
- Acheteurs du CD à l'entrée (12 €)
Sinon, Entrée : 3 €

Au programme : Concerts tout au long de la soirée avec les Conkiska'dors et des invités, boeufs musicaux (amis musiciens bienvenus !)
Bar et restauration sur place.



LE CLUB « LOISIRS DES RETRAITES »

Vous invite à venir voir son exposition qui aura lieu :

LE SAMEDI 18 AVRIL DE 14 H À 19 H

ET LE DIMANCHE 19 AVRIL DE 10 H À 19 H sans interruption.

Nous comptons sur votre visite et nous serons heureux de vous y accueillir.



VAY BOL D'AIR

LE SAMEDI 25 AVRIL, le moto-club VAY BOL D'AIR organise pour la seconde année une balade en moto d'environ 100 km ; il sera demandé 5 € par casque : l'argent récolté sera reversé à l'association « Vaincre la

Mucoviscidose » !

Rendez-vous au plateau des Fêtes de VAY à partir de 13 h 30 ; le départ est prévu pour 14 h. Un repas sera servi le soir (cochons grillés : 12 € par personne), suivi d'un concert. Possibilité de camper sur place. Une restauration rapide sera également proposée (galettes, saucisses, frites). Pour tous renseignements, contacter Laurent au 06 17 32 29 34. Le Bureau

AFRICA VAY

Venez découvrir le rythme de la danse africaine : stage à la Salle Polyvalente

LE SAMEDI 25 AVRIL DE 9 H À 16 H

25 € la journée - Apportez votre pique-nique



L'UNION SPORTIVE DE VAY PREPARE LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE SA CREATION

L'US VAY vous informe bien volontiers que son site internet est créé : <http://www.usvay.fr>. Il permettra au club de vous informer dans la rubrique COMPOSITION DES EQUIPES du programme du week-end pour toutes les catégories avec les différents plannings pour les jeunes et les compositions des équipes seniors. Je vous rappelle que c'est toujours directement à vos dirigeants qu'il importe de signaler votre absence ou celle de votre enfant. Ce site installé par Guy AMOSSE (société AFM21) vous rappelle l'histoire du club, les prochaines manifestations et sera régulièrement alimenté et complété dans toutes ses rubriques. La prochaine manifestation est notre traditionnel tournoi de PAQUES de sixte de football féminin. Cette 8ème édition aura lieu le LUNDI 13 AVRIL à partir de 10 H 30 avec la participation de plus d'une vingtaine

d'équipes féminines venant des départements voisins. Il sera suivi 15 jours plus tard par le tournoi de sixte 18 ans et seniors masculins du vendredi 1er mai.

Quant aux 50 ANS DU CLUB soit le SAMEDI 23 MAI 2009, réservez votre journée ! Un repas suivi d'une soirée dansante (orchestre) clôturera cette journée. Vous pouvez d'ores et déjà commander votre repas (cochon grillé + chips) jusqu'au 7 mai auprès du club. Repas adulte : 13 € par personne
Repas enfant : 5 €/enfant

Renseignements : tél 02 40 79 35 80 (Hyacinthe MEREL)
02 40 79 50 96 (André MALO)

Le programme de la journée vous sera communiqué lors du prochain bulletin.

De plus si vous possédez des photos ou articles de journaux ou objets ayant attiré à l'US VAY, merci de nous faire parvenir ceux-ci (photocopie) ou de nous contacter.

DIVERS

ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique a lieu du MERCREDI 18 MARS AU MARDI 7 AVRIL 2009. L'association communale de drainage et d'irrigation de La Grigonnais (ACDI) envisage des travaux de drainage sur le territoire des communes de BLAIN, LA CHEVALLERAI, LA GRIGONNAIS, NOZAY, PUCEUL, SAFFRÉ ET VAY. Un registre est mis à disposition pour recueillir vos remarques aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

UNIVERSITÉ PERMANENTE

* Salle de la Minoterie à BOUVRON :
Mercredi 22 AVRIL à 15 h par Henry COPIN
Conférence : « Voyager et raconter : récits de voyages et exploration en Asie et en Afrique »

* Théâtre de Verre à CHATEAUBRIANT :
Mardi 28 AVRIL à 14h30 par Jean AUBRY
Conférence : « Les fermes de l'époque gauloise dans l'ouest »



CYBERCENTRE DE LA RÉGION DE NOZAY

Programme des ateliers
Avril - Mai 2009

Intitulé : Découvrir le tableur Niveau 1 (Excel)

Niveau : Débutants sachant manipuler la souris
Date : SAMEDI 18 AVRIL 2009
Horaire : de 9h00 à 10h30

Intitulé : Découvrir le tableur Niveau 2 (Excel)

Niveau : Personnes ayant assisté au niveau précédent
Date : SAMEDI 25 AVRIL 2009
Horaire : de 9h00 à 10h30

Intitulé : Comprendre le fonctionnement d'un ordinateur

Niveau : Débutants sachant manipuler la souris
Date : SAMEDI 16 MAI 2009
Horaire : de 9h00 à 10h30

Les inscriptions se font au Cybercentre ou
au 02 28 05 03 96

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de
l'Environnement de Loire-Atlantique
Conseils gratuits - Permanences
LE JEUDI 16 AVRIL 9H - 12H / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE
NOZAY

SERVICE DE RAMASSAGE GRATUIT DES ESSAIS D'ABEILLES SOS ESSAIM : 06 11 15 18 22

L'abeille est utile et protégée par la loi. L'essaimage est un phénomène naturel. Seules les abeilles sont récupérées par les apiculteurs.



ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DE LOIRE-
ATLANTIQUE
Chambre d'Agriculture - Rue de la
Géraudière 44939 NANTES CEDEX



DON DU SANG
Samedi 18 AVRIL à PLESSÉ
Salle Polyvalente - 9h00 à 12h

L'OFFICE DE TOURISME ET SES 10 ANS D'INTERCOMMUNALITÉ DU 5 MARS AU 30 AVRIL 2009 À L'OFFICE DE TOURISME DE LA RÉGION DE NOZAY

En 2008, l'Office de Tourisme a fêté ses 10 ans d'intercommunalité et pour cet évènement, Orane vous a concocté une rétrospective de ces 10 années.

À travers cette exposition, découvrez ou redécouvrez le rôle, le fonctionnement et les actions de l'Office de Tourisme. L'occasion également pour nous de remercier les nombreux acteurs de la vie de la structure et du tourisme local.

Entrée libre pendant les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme :

Du mardi au samedi de 10h00 à 12h30 et les jeudi et vendredi après-midi de 14h30 à 17h00

Informations au 02 40 79 31 64 ou sur www.tourisme-nozay.fr

LUTTE CONTRE LES TAUPES

Organisée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles aux Cultures, Végétaux et Produits Végétaux, des kits de Chloralose (taupicide) sont disponibles en mairie au tarif de 9€. Les consignes d'utilisation et de sécurité du produit sont remises lors de l'acquisition.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à :

F.D.G.D.O.N. 44

4 rue Sophie Germain - Parc d'Activités La Grand'Haie - 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES ☎ 02 40 36 83 03



ETAT CIVIL - FEVRIER - MARS 2009

NAISSANCES : Bienvenue à :

Lylou MÉREL, le 20 Février, La Carduchère

Antoine MARRIER D'UNIENVILLE, le 23 Février, 23 rue Principale

Louka PÉJAC, le 24 Février, 1 allée des Pinsons

Tom BATARD, le 26 Février, 4 impasse de la Freschais

Maëlys ABÉLARD-MOTREFF, le 9 Mars, 3bis allée des Grandes Quinoires

MAIS QU'Y A-T-IL DONC A VAY ?

AVRIL

04 Concert « Les Conkiska'dors » La Cie du Lieu-dit (Plateau des Fêtes)
13 Tournoi Foot Féminin U.S. Vay
18/19 Exposition Loisirs Retraités
25 Stage danse africaine Africa Vay
25 Sortie + repas Vay Bol d'Air (Plateau des Fêtes)

MAI

01 Tournoi sixte U.S. Vay
08 Cérémonie commémorative Commune
09 Tournoi sixte jeunes U.S. Vay
10 Concours officiel Pétanque-club
16 Stage de danse africaine Africa Vay
20 Assemblée Générale Tréteaux de Vay (S Cult)
23 50 ans U.S. Vay
30 Spectacle P'tit VAY N'ARTS (Ilette)
31 Sortie Cycliste Cyclo-Club

Ne pas jeter sur la voie publique



Avril 2009
N° 80

VAY INFOS

LES DÉCISIONS DU CONSEIL

Conseil Municipal du 4 MARS 2009

Sous réserve de l'acceptation du Procès-Verbal

Prochains Conseils Municipaux :
Les Mercredis 8 AVRIL
et 6 MAI 2009 à 20 H à la Salle de
lecture de la Grange aux Livres

ATTENTION !

LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE EST TRANSFÉRÉ POUR LA PÉRIODE DES TRAVAUX DANS LE MODULAIRE SITUÉ PRÈS DE LA CASERNE DES POMPIERS.

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Tous les matins (du lundi au vendredi)	De 8h30 à 12h30
Le mercredi après-midi	De 14h à 17h
Le samedi matin	De 9h à 12h

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

Vendredi 8 MAI à 11h, place de l'Église

PROJET D'ARRÊTÉ MUNICIPAL CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION SUR LA VOIE COMMUNALE DE LA DIGUE DE CLÉGREUC

A la demande du Conseil Général, la circulation et le stationnement seront interdits sur la digue. Une barrière pivotante permettra le passage des agriculteurs concernés.

CHOIX D'ENTREPRISES POUR DIFFÉRENTS TRAVAUX

Jean-Yves LANGLAIS, Adjoint au Patrimoine Communal, fait part de différents devis demandés suite à la réunion de la commission. Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

MISE AUX NORMES ELECTRIQUES - BATIMENTS COMMUNAUX : décide de retenir l'entreprise HUPIN Gilles, la moins disante : 5.895,05 € TTC

VITRIFICATION DU PARQUET - SALLE POLYVALENTE : décide de retenir l'entreprise OUVREARD Alain, la moins disante : 3.367,94 € TTC

BUDGET DE L'ECOLE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal fixe le budget de l'école publique pour l'année 2009/2010.

Budget Pédagogique	160 € par classe
Manuels	10,50 € par élève/an
Photocopies	1 ramette A4 par élève/an
Bibliothèque - Abonnements	160 €
Activités Culturelles (spectacles, intervenants extérieurs) - Sorties, Voyages	900 €
Direction	50 € + 8 ramettes A4/an

VOTE DES SUBVENTIONS 2009

Gérard BRICAUD, Adjoint à la « Vie Associative », fait part des propositions de ladite commission. Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes, au titre de l'année 2009 :

U.S. VAY (6€/adhérent).....	900 €
U.N.C. - A.F.N.100 €	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS.....	400 €
dont (100 € vin d'honneur Ste Barbe)	
A.F.R. LE GAVRE-VAY (Repas à domicile).....	100 €
SOCIETE DE CHASSE.....	100 €
TENNIS-CLUB (6€/adhérent)	120 €
GRYMDA (6€/adhérent de Vay).....	282 €
BASKET LE GAVRE (6 €/adhérent).....	130 €
AMICALE LAIQUE VAY (1 €/élève)	120 €
A.S.C. École St Yves VAY (1 €/élève).....	105 €
VAY-THEATRE	gratuité salle 2 jours
LES PTITS VAY N'ARTS (festival)	400 €
CENTRE AERE LES GENETS LE GAVRE.....	300 €
FONDATION DU PATRIMOINE.....	100 €
RESERVE	2.000 €

Cette année, la commission a préféré partir sur une base d'un forfait par adhérent ou élève suivant le cas afin d'homogénéiser les subventions. Les dossiers devront être complets avant versement de la somme votée.

VOTE DES PARTICIPATIONS 2009

Le Conseil Municipal arrête les différents montants des participations versées aux divers organismes. La question suivante a été posée : la participation, aux fournitures scolaires et aux classes « découvertes », est-elle versée à tous les élèves de VAY ? après vote à bulletin secret (votants : 16 POUR : 6 CONTRE : 9 BLANC : 1), il est décidé de ne verser qu'aux établissements de VAY et les établissements recevant des élèves ayant une dérogation.

Fournitures scolaires44 €/élève/an (écoles de VAY et enfants autorisés à fréquenter un autre établissement)
Cantine Scolaire du GAVRE.....30 €/élève/an
Frais de Fonctionnement :

- Ecole Primaire Privée VAY..... 460 €/élève/an*
- Ecole Primaire Privée LE GAVRE (montant égal versé pour le public + fourm. scol. pour les enfants ayant une dérogation)

Classe de Découverte, neige 44 €/élève/scolarité (écoles de VAY et enfants autorisés à fréquenter un autre établissement)

Autres établissements de Formation20 €/élève/an (étudiants -18 ans et Etabliss. accueillant de jeunes handicapés)

Centres Aérés 0,50 €, 1 €, 2 € (Le Gâvre, Marsac, La Grignonais) par 1/2 journée suivant QF

* Cette somme correspond au coût de fonctionnement pour 1 élève de l'école publique de VAY.

Les enfants autorisés à fréquenter un autre établissement que les écoles maternelles et primaires de VAY sont ceux qui, avant la rentrée scolaire 2005, étaient concernés par une fratrie et qui étaient déjà inscrits dans un autre établissement et n'étaient donc pas dans l'obligation de revenir dans les écoles de Vay. Pour les écoles du Gâvre, les enfants domiciliés dans les villages de La Cochais, Grands Champs, Les Grands Courtils, L'Anglechais, Les Avairies, Les Prises Pervenchères, l'Emion pourront bénéficier de la participation communale.